

Remise des témoignages du drame du 27 mars 2002

Archives départementales - Jeudi 2 février 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire,
Madame la Maire honoraire,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit ce matin constitue un moment important pour l'histoire de notre Département et pour le travail de mémoire.

Le 27 mars 2002, à 1 heure du matin, alors que le conseil municipal s'achève dans la mairie de Nanterre, un homme venu assister à la réunion ouvre le feu. Par cet acte barbare, le tueur vole la vie de 8 personnes, en blesse 19 autres, et laisse ceux qui s'en sortent indemnes traumatisés pour le restant de leurs jours. A vous, familles et proches des victimes, blessés, élus et à toutes les personnes présentes ce soir-là, je veux vous dire, d'abord, toute la solidarité du Département des Hauts-de-Seine dans cette épreuve qui marque vos vies de manière inaltérable.

En visant les élus de Nanterre en plein conseil municipal, l'assassin ne tirait pas aveuglément. La mairie, c'est cette maison commune des habitants, cette porte de la République que tant de nos concitoyens poussent pour remplir des démarches administratives, pour obtenir de l'aide comme pour se marier. C'est également le lieu des délibérations et de leur mise en œuvre. En visant les élus de Nanterre rassemblées en conseil municipal, c'est donc à la démocratie qu'il s'en prenait, dans le temple de son expression locale.

Dans notre Nation qui a réussi de haute lutte à substituer les bulletins de vote aux fusils, la violence politique la plus terrible a frappé ce soir-là. Nos institutions qui privilégient le dialogue et l'échange d'arguments, parfois de manière virulente mais toujours dans le respect – comme en témoignent les débats au sein de votre conseil municipal, Monsieur le Maire, ou de notre assemblée départementale – , ces institutions ont été touchées en plein cœur.

Ce drame a suscité l'effroi dans tout le pays et au-delà. Il a frappé dans leur chair l'ensemble des Nanterriens et des Alto-séquanais, qui ont su se rassembler et faire bloc autour du conseil municipal. Envahis de colère et de peine, vous ne vous êtes pourtant jamais résignés, Mesdames et Messieurs les élus. Non, vous n'avez pas renoncé à votre action pour le bien commun, pour servir vos administrés dans l'intérêt général.

Vous avez également mis toutes vos forces dans la préservation de la mémoire de vos collègues, de ces républicains engagés, afin que la France entière n'oublie jamais ce drame effroyable. Pour se souvenir, vous avez engagé le 27 mars dernier, Monsieur le Maire, le recueil des témoignages des familles des victimes. Ce projet mémoriel trouve aujourd'hui son aboutissement par la remise de ces 50 récits aux archives départementales.

A travers ce geste, je mesure tout l'honneur mais aussi toute la responsabilité qui incombent à notre Département. Recevoir la parole de 50 témoins, accueillir leur hommage à ces élus tués et blessés dans l'exercice de leurs fonctions, est un acte fort. Car comme les blessures, ces témoignages sont désormais les traces indélébiles de ce passé douloureux.

Les archives gardent la mémoire des événements les plus sombres que nous ne voulons plus jamais revivre comme des actes de bravoure et des moments héroïques. Elles préservent également le souvenir de nos morts. Elles sont notre héritage et nous inscrivent dans le temps long de notre Histoire. Bien plus qu'une mission de service public, il s'agit là d'un enjeu de civilisation. Car pour comprendre le présent et construire l'avenir, nous avons besoin de connaître le passé et de nous diriger à la lumière de ses épreuves.

Avec la conservation de ces témoignages, nos archives départementales participent pleinement à la commémoration de ce drame terrible. Il s'agit là du meilleur moyen de sensibiliser notre jeunesse au souvenir de cette attaque contre la démocratie, parce que les archives sont ce fonds commun qui se transmet de génération en génération. Oui, la transmission est au cœur des fonctions de nos Archives départementales. Grâce à leurs nombreuses expositions – parfois itinérantes ou numériques, grâce à des ateliers pédagogiques menés avec les classes alto-séquanaises pour que les jeunes aient accès à notre patrimoine culturel, les Archives permettent, à tous les publics, de s'approprier cette mémoire collective. Cette mémoire de l'effroi de ce 27 mars 2002 et de la fragilité de nos piliers démocratiques, que l'on doit entretenir régulièrement sans jamais les considérer comme acquis. Cette mémoire de l'engagement et du dévouement de ces élus pour leur Ville et notre territoire. Cette mémoire de la résistance des survivants pour poursuivre le travail que leurs collègues disparus avaient débuté, qui constitue assurément le plus bel hommage qui puisse leur être rendu.

En ce jour, le Département s'engage donc davantage encore dans la sauvegarde de cette flamme mémorielle, qui fait de nous une Nation unie autour de principes fondamentaux et de valeurs inaliénables, qui fondent la démocratie que nous avons en partage.



www.hauts-de-seine.fr

